

Déclaration préalable

Conseil Supérieur de l'Education du jeudi 20 janvier 2022



Monsieur le Président,
Mesdames et messieurs les membres du Conseil,

En cette première séance de l'année, la délégation de la FCPE adresse à toutes et tous ses meilleurs vœux aux membres du conseil. L'année débute dans la poursuite de la crise sanitaire et la FCPE dénonce toujours les manquements pour prendre réellement en compte tous les besoins des enfants, dans leur scolarité, pour leur bien-être et leur développement. L'école est sous tension, la grève de l'ensemble des personnels, que nous avons soutenue, le démontre. Et nous continuerons notre action pour demander ce que nous estimons indispensable pour la jeunesse. Dans les familles, dans l'école, le quotidien de l'enfant s'avère toujours plus difficile. Il est grand temps de se soucier en premier lieu de celles et ceux pour qui se construisent l'avenir et les politiques éducatives. L'écouvillon devient la star des discussions et la terreur des narines des enfants. Car nous ne vous l'apprenons pas, le challenge est bien de savoir combien chacune et chacun a fait de tests depuis le 3 janvier. Et nous avons connaissance d'accidents domestiques par une mauvaise utilisation des autotests. Pour la FCPE, il y a bien urgence à réviser cela très rapidement au regard du suivi précis de la crise sanitaire, annoncé par le gouvernement. Des nouvelles recherches démontrent une possible performance de tests salivaires et une décroissance du pic. Il n'est plus pensable de stigmatiser autant l'évolution épidémique de la population enfantine et d'imposer un tel niveau de contrôle qui passe par un acte intrusif et très répété sur la personne de l'enfant.

Dans ce climat d'anxiété, agité de temps médiatiques, une autre crise plus lourde et trop silencieuse s'installe autour de la santé mentale des enfants et des jeunes. Pourtant les alertes sont nombreuses et de toutes parts depuis le début. Aujourd'hui c'est sans appel, c'est bien l'entièreté du corps médical qui est confronté à l'état mental critique des enfants et des jeunes par des appels au secours auxquels ils ne peuvent plus répondre. Et ce, quand appel il y a. Que fait l'Etat pour cela ? La pseudo solution du pass psy n'est pas efficace et malgré l'urgence, les délais moyens sont de 10 mois pour une prise en charge. Il est temps de prendre en compte que ce sont plusieurs générations d'enfants et de jeunes qui sont concernées et que cette situation impose la plus prompte des réactivités.

Oui, la FCPE exige des mesures urgentes et fortes pour leur scolarité et leur apaisement, car fréquenter l'école est nécessaire et sans discussion. Mais l'Etat doit construire en conséquence de cet engagement. Nous exigeons qu'enfin un calendrier réduit de travail soit construit pour réaménager les programmes et leurs attendus. Ce n'est plus possible ! Après deux ans de dentelle pédagogique entre continuité pédagogique, confinement, absences pour maladies ou cas contacts répétés, manque de personnels remplaçants ou non... La pression est là, mais quand bien même l'engagement des équipes le montre, le constat est pourtant simple. Un programme déjà dense pour une année pleine dite « normale » n'est pas atteignable dans cette période. C'est bien l'ensemble des établissements de France qui fonctionnent, en moyenne, entre 50% et 80% des emplois du temps et des effectifs. Et pour les lycées coincés dans l'usine à gaz de réformes ambitieuses à moyens constants et à la baisse sur certaines lignes, c'est le chaos dans les familles. Dans la voie générale, les voyants sont au rouge. La FCPE exige le report des épreuves de mars à avril en conséquence. Car les dates de parcoursup elles, ne changent pas. Sur un même territoire, les élèves sont perplexes, ce sera un établissement qui conservera les dates de bac blanc de fin janvier quand l'autre lui, les ajournera, ou les annulera. Il en est de même dans la voie professionnelle où un grand nombre d'élèves sont à la peine dans l'observation et l'acquisition de gestes professionnels. Difficile dans ces conditions pour tous les jeunes d'être confiants pour affronter et leur certification et la construction de leur parcours d'orientation postbac. En collège, les difficultés se retrouvent et l'orientation à renfort de portes ouvertes virtuelles ou visionnage de vidéos atteint ses limites. La crise n'occulte pas les effets des inégalités sociales et scolaires ou de la démobilitation dans les apprentissages, elle les accentue. Nous renouvelons notre alerte sur de nombreuses procédures disciplinaires en cours qui démontrent avant tout une école dépassée et sous tension. Il n'empêche néanmoins que pour les élèves et les familles concernés, c'est bien souvent la goutte de trop dans un verre trop rempli. Enfin, nous sommes révoltés de l'immobilisme des situations pour les enfants en situation de handicap ou à besoins éducatifs particuliers, qui sont trop nombreux encore à ne pas pouvoir vivre leur scolarité, comme c'est leur droit. Ils sont au ban de l'école, par une politique de vaches maigres en lieu et place d'une politique forte et ambitieuse de recrutement. C'est bien là le premier rempart d'une école inclusive, une école qui accueille tous les enfants sans distinction et sans stigmatisation.